LA FERTÉ EN OUCHE
COMMUNE NOUVELLE

Conseil Municipal des Jeunes

Commune de la Ferté en Ouche

Mandat 2 ans 2026-2028

Tu as des idées ? tu veux agir pour ta commune ?
Tu as entre 10 et 17 ans,
tu habites une commune déléguée
de la Ferté En Ouche

Alors ce DOSSIER DE CANDIDATURE est fait pour toi !

Date limite de dépôt 30 septembre 2026 à la Cantonade
Possible de retirer le dossier format papier à la Cantonade ou dans les mairies des communes déléguées.

Fiche Candidat

Nom: .....
Prénom: .....
Adresse: .....
Commune déléguée: .....
Date de naissance: .....
N° de téléphone: .....
E-mail: .....
Etablissement scolaire: .....
Classe: .....

Photo à coller (ou joindre au dossier)

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) pour toi, c'est quoi ?

.....
.....
.....
.....

Exprime tes motivations et tes idées ?

.....
.....
.....
.....
.....

Présente-toi en quelques lignes (Loisirs, famille, qualités…) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Explique en une phrase pourquoi tu serais un(e) bon(ne) conseiller(ère) au conseil Municipal des Jeunes de la Ferté en Ouche :

.....
.....

Engagement du Candidat au Conseil Municipal des Jeunes :

En devenant conseiller (ère) municipal(e) des jeunes, je m'engage à participer autant que possible aux réunions et aux projets du CMJ, à écouter les autres, à respecter les idées de chacun et à représenter les jeunes de La Ferté en Ouche avec sérieux et enthousiasme.

Signature du Candidat
Précédée de la date et de la mention "Lu et Approuvé"

Signature du représentant légal
Précédée de la date et de la mention "Lu et Approuvé"

Fiche Représentant Légal

Nom: .....
Prénom: .....
Adresse: .....
Commune/Ville : .....
Date de naissance: .....
N° de téléphone: .....
E-mail: .....

☐ Père ☐ Mère

☐ Tuteur ☐ Autre : Précisez ……..

Autorisations du représentant légal

Je soussigné(e)……

Responsable légal de : ……

- Autorise l'enfant à déposer sa candidature au conseil municipal des jeunes (CMJ) de la commune de la Ferté en Ouche.

- Autorise l'enfant s'il/elle est élu(e) à participer aux réunions et actions liées au CMJ.
  Horaires prévisionnels des réunions du CMJ :
  Le Mardi de 19h à 20h15, le jeudi de 18h30 à 19h45
  Fréquence réunion : une réunion tous les deux mois soit 5 à 6 réunions par an.

- *Autorise, n'autorise pas (rayez la mention inutile),* l'enfant s'il/elle est élu(e) à être photographié(e) ou filmé(e) dans le cadre du CMJ et que son image soit diffusée sur les moyens de communication de la commune (Site internet, Page Facebook, gazette…).

- Autorise la commune à me transmettre, ainsi qu'à l'enfant, par voie postale, SMS, courrier électronique, ou groupe de discussion (exemple WhatsApp) toute information relative au CMJ.

- *Autorise, n'autorise pas (rayez la mention inutile),* l'enfant à être véhiculé par les conseillers en charge du CMJ.

- Atteste avoir pris connaissance du fonctionnement du CMJ et accepte l'organisation.

Fait à: ……
Le : ……..

Signature du représentant légal
Précédée de la mention "Lu et Approuvé"